Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le
ID : 038-253804710-20221123-22_51-DE

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

NOTRE SERVICE POUR VOS DÉCHETS c'est tout naturel !

N° 22-51
Fourniture, installation et maintenance d'un système de gestion informatisée du temps - Avenant n° 01 - Changement de dénomination sociale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le bureau dûment convoqué le 18 novembre
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 23 novembre 2022
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 4

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Monsieur VILLARD Claude

EXCUSES :

Madame DEBES Céline
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le
ID : 038-253804710-20221123-22_51-DE

Par courrier en date du 06 octobre 2022, la société BODET Software, nous a informés de son changement de dénomination à compter du 03 octobre 2022.

La société BODET Software est actuellement titulaire du marché de Fourniture, installation et maintenance d'un système de gestion informatisée du temps.

Par conséquent, il est nécessaire de modifier par avenant n° 01 les modalités d'exécution du marché cité en objet.

Titulaire du marché au 29/06/20212

BODET
220 rue Ferdinand Perrier
CS 50220
69805 SAINT PRIEST cedex
SIRET : 538 209 594 00018

Titulaire du marché au 03/10/2022

KELIO SAS
220 rue Ferdinand Perrier
CS 50220
69805 SAINT PRIEST cedex
SIRET : 538 209 594 00018

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer cet avenant.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées
HEYRIEUX, le 23 novembre 2022

Michel FAYET,
Président

SYNDICAT MIXTE HEYRIEUX NORD DAUPHINÉ